

Rapport d'activité de la Commission de droit bancaire pour l'année 2022

Monsieur le Bâtonnier, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de l'Ordre,

Fin 2022, le Conseil de l'Ordre a décidé de la création d'une commission de droit bancaire visant à compléter l'éventail des commissions déjà en place au sein de l'Ordre des avocats vaudois.

Constatant que l'Ordre avait été sollicité par le passé par les Autorités fédérales pour prendre position sur des modifications législatives en lien avec le droit bancaire, le Conseil a constaté que la création d'une commission spécialisée dans le domaine s'imposait.

Des membres de l'OAV dont l'activité se concentre majoritairement dans le domaine du droit bancaire et des marchés financiers ont ainsi été approchés afin d'intégrer cette nouvelle commission. Tous ont chaleureusement accepté d'en faire partie et le soussigné, honoré d'en assurer la présidence, se réjouit de la qualité de ses membres de même que des activités futures qui seront mises en place par cette commission. Je profite ici de l'occasion pour les remercier de leur engagement.

La Commission de droit bancaire de l'OAV sera ainsi composée de :

- Me Aurélia Rappo
- Me Thierry Amy
- Me Stéphane Lagonico
- Me Raphaël Schindelholz
- Me Alexandre Gachet
- Me Patrick Michod, Président

A peine mise en place, la commission a déjà été approchée, en octobre 2022, par l'Ordre afin de se déterminer sur la modification de l'Ordonnance sur les placements collectifs de capitaux (OPCC) qui faisait suite à l'adoption le 17

décembre 2021 de la nouvelle loi sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Cette demande émanait du Département de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et du patrimoine (DEIEP).

En date du 30 novembre 2022, la Commission a ainsi transmis ses déterminations.

Compte tenu de sa récente création, la Commission n'a pas eu d'autres activités en 2022. Cela étant, elle a d'ores et déjà fixé une première séance en 2023 où l'ensemble des membres se réuniront afin d'établir les différentes activités qui seront mises en place cette année.

Au nom des membres de la Commission de droit bancaire, je tiens à remercier vivement le Conseil de l'Ordre pour cette initiative ainsi que pour sa confiance.

Pour la Commission de droit bancaire

Patrick Michod, Président